

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/02/26/2749519-stop-linky-47-oblige-enedis-reposer-ancien-compteur-deja-remplace.html>

- Actualité
- Grand Sud
- Lot-et-Garonne
- Villeneuve-sur-Lot

Publié le 26/02/2018 à 16:48, Mis à jour le 27/02/2018 à 07:57

Stop Linky 47 oblige Enedis à reposer l'ancien compteur déjà remplacé

Société

Partager 2218 partages

S'ABONNER



Philippe Brethes, du collectif Stop Linky 47, devant le compteur ancienne génération remis à la place du Linky, jeudi dernier./ Photo DDM, F. P.



Le collectif Stop Linky 47, créé à **Villeneuve-sur-Lot** vient de remporter une première victoire dans la lutte qui l'oppose à Enedis. La semaine dernière, jeudi 22 plus précisément, un compteur Linky, posé sans l'accord des propriétaires de l'immeuble a été enlevé et l'ancien compteur réinstallé.

« J'avais été mis au courant d'une future installation dans les parties communes grâce au syndicat des copropriétaires de la résidence du Parc, sur le boulevard de la Marine à Villeneuve », explique Philippe Brethes, membre du collectif Stop Linky 47. « Le syndicat a donc convoqué une assemblée générale extraordinaire, et le vote a démontré son opposition à cette installation ».

L'une des propriétaires qui a voté lors de cette AG détaille : les raisons qui l'ont conduit à voter contre la pose de Linky : « Je suis opposée à ces installations. On nous force la main et personne n'est absolument certain de la non-dangerosité de ces installations. Il y a déjà eu des cas d'incendie, c'est inacceptable », explique-t-elle. Et de rajouter : « Pour ma part, je refuse qu'un tel compteur soit installé dans mon appartement. Le problème qui vient de se dérouler concerne les parties communes de la résidence. Imaginez un incendie, l'ascenseur ne fonctionne plus et impossible de descendre des étages...

Des pressions déterminantes

À l'issue de l'assemblée générale, les propriétaires envoient des lettres recommandées à Enedis, propriétaire des compteurs et à 5Com, la société chargée de ces installations en Villeneuvois, information transmise au syndic.

Mais voilà, le 12 février, un installateur a changé le compteur « devant une demi-douzaine d'habitants de la résidence », précise une propriétaire. « En dépit de notre refus, le compteur a malgré tout été changé ».

Coups de téléphone aux responsables d'Enedis, appui du syndic « qui a fait un travail remarquable », rajoute Philippe Brethes, menace de dépôt de plainte. Jeudi 22, le Linky a été enlevé, l'ancien remis à sa place, « et il semble plus neuf ».